



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Le Chef de Cabinet

Paris, le **29 MARS 2016**

N/Réf. : CAB/CR/A-16-016333/AG
V/Réf. : votre courrier du 04.03.16

Madame la Présidente,

Madame Marisol TOURAINE, ministre des affaires sociales et de la santé, a bien reçu votre correspondance accompagnée de la copie du courrier que vous avez adressé à Monsieur Edouard COUTY concernant la création de l'union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé, inscrite dans la loi de modernisation de notre système de santé.

Madame la ministre a pris connaissance avec attention des inquiétudes que vous exprimez quant aux modalités de mise en œuvre des missions et du fonctionnement de cette union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé.

Madame la ministre tient à vous assurer que toutes les associations agréées pourront contribuer à cette étape importante de la démocratie en santé.

Monsieur Edouard COUTY à qui elle a confié la mission de piloter ces travaux ne manquera pas de prendre l'attache de votre association.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Grégory GUILLAUME

Madame Hélène DERRIEN
Présidente
Coordination nationale des comités de défense
des hôpitaux et maternités de proximité
1 rue Jean Moulin
70200 LURE